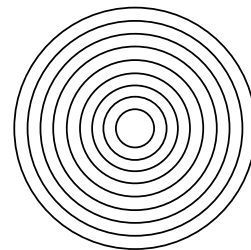




GUIDE DU TRI

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|-------|
| Emballages et papiers | 4-5 |
| Emballages en verre | 6 |
| Végétaux | 7 |
| Autres déchets | 8-11 |
| Les déchèteries | 12-15 |



J'agis, je trie mes déchets

Les bonnes pratiques de tri sont en augmentation constante. C'est grâce à vous.

Nous vous en remercions !

Ce guide du tri est un aide-mémoire simple des bonnes pratiques. Il détaille l'ensemble des consignes de tri, les erreurs à éviter, les bons réflexes...

Il appartient à chacun d'entre nous de se mobiliser, pour faire encore mieux, **ensemble**.

Et pour aller encore plus loin, **valorisons nos déchets**.

À la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes,...). Ils composent 40 à 60 % de notre poubelle d'ordures ménagères. Nous pouvons les valoriser et les recycler nous-mêmes grâce au compostage et au paillage. Pour vous y aider, l'agglo a mis en place une série d'actions qui s'adressent à tous, que vous viviez en appartement ou en maison.

Alors lancez-vous !

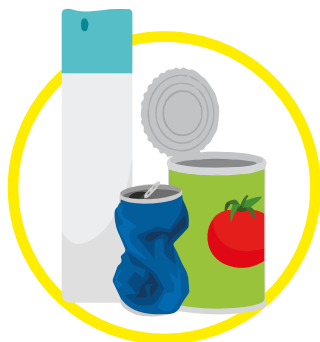
EMBALLAGES ET PAPIERS



Tous les emballages carton, plastique, métal et les papiers vont dans le bac ou le conteneur jaune.



Bouteilles et bidons en plastique



Emballages en métal



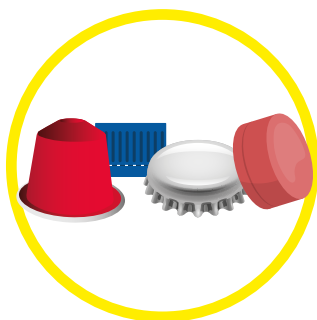
Emballages et briques en carton



Papiers et cartons



Emballages en plastique et polystyrène



Bouchons, capsules et couvercles



Les bons réflexes

- Jetez en vrac les emballages non imbriqués.
- Laissez les bouchons sur les bouteilles et les flacons.
- Inutile de laver les emballages, il suffit de les vider.
- Le papier jeté ne doit pas être plus petit qu'une carte postale.
- Un doute? Mettez le déchet à la poubelle dédiée aux ordures ménagères.

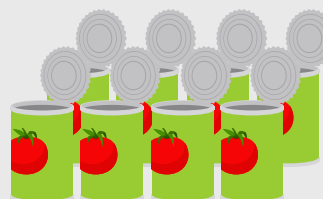


Les erreurs à éviter

Le verre, les essie-tout et les mouchoirs ne vont pas dans le bac jaune.



Le saviez-vous



8 boîtes de conserves recyclées



1 casserole fabriquée

EMBALLAGES EN VERRE



Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont à déposer dans le bac ou le conteneur à verre.



Bouteilles en verre et flacons de parfum



Pots de confiture et bocaux en verre



Les bons réflexes

- Inutile de laver le verre que vous jetez !
- Ne déposez pas le verre après 20h.
- Retirez les bouchons et les couvercles et jetez les dans le bac jaune.
- Un doute? Mettez le déchet à la poubelle dédiée aux ordures ménagères.



Les erreurs à éviter

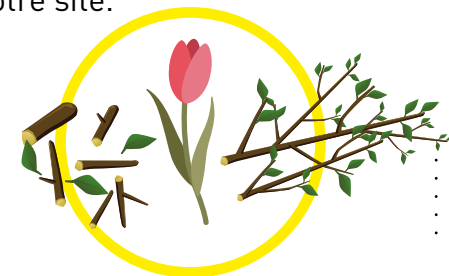
Les verres, vaisselle, plats, miroirs, vitres, porcelaine et terre cuite sont à déposer dans le bac à ordures ménagères.

VÉGÉTAUX



Les déchets végétaux issus des tontes de pelouse et des tailles de haie sont à mettre dans des sacs ou bacs prévus à cet effet.

Vous pouvez aussi composter ou faire du paillage. Plus d'infos sur notre site.



Feuillage, branchages, tonte de gazon et fleur...



Les bons réflexes

- Disposez les branchages inférieurs à 10 cm de diamètre et 1,5 m de long, bien liés en fagots.
- Ne jetez pas les végétaux dans un sac plastique.
- Les déchets végétaux sont collectés soit avec des sacs en papier biodégradable soit en bac roulant selon la ville.
- Un doute? Mettez le déchet à la poubelle dédiée aux ordures ménagères.



Les erreurs à éviter



Les épluchures, restes de repas, pots de fleur (en terre cuite ou plastique), vont dans le bac à ordures ménagères.



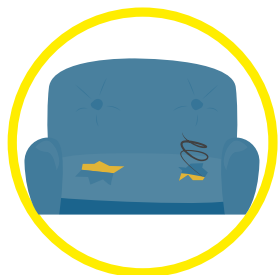
La terre, les souches, les troncs, les branchages supérieurs à 5 cm de diamètre et 1,5 m de long sont à déposer en déchèterie.

LES AUTRES DÉCHETS



Encombrants

La collecte des encombrants se fait sur rendez-vous ou aux dates indiquées sur votre calendrier de collecte. Ils peuvent également être directement déposés en déchèterie⁽¹⁾.

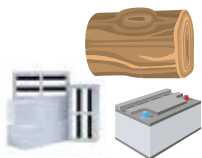


Meubles, sommiers...



Les bons réflexes

- Déposez vos encombrants devant chez vous, au bord du trottoir.
- Présentez vos meubles démontés.
- Faites attention au poids et au volume des objets. Ils doivent être manipulables par 2 personnes.
- Veillez à ce que le dépôt des encombrants sur le trottoir ne gêne pas la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et des poussettes.
- Un doute ? paris-saclay.com.



Les erreurs à éviter

Les déchets dangereux, déchets de travaux, gros déchets verts et pneus⁽²⁾ doivent être déposés à la déchèterie.

⁽¹⁾ Trouver la déchèterie la plus proche de chez vous : p. 12


⁽²⁾ La déchèterie de Massy ne récupère pas les pneus. Adressez-vous à votre garagiste.



Piles et objets DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont à déposer en déchèterie.

Il s'agit de l'électroménager, des appareils électriques et informatiques, tubes fluorescents, néons, ampoules à économie d'énergie...

Ils sont signalés par le symbole .



Piles



Objets d'équipement électrique et électronique



Les bons réflexes

Pensez à déposer les piles et les petits appareils DEEE chez votre commerçant. Tous les magasins qui les commercialisent sont tenus de les reprendre gratuitement quand ils sont usagés.



Textile usagé

Les vêtements usagés, linge de maison, d'ameublement, chaussures, maroquinerie, vont dans la borne textile ou à la déchèterie.



Textile et linge de maison



Maroquinerie et chaussures



Les bons réflexes

- Déposez tous vos textiles et chaussures même usés ou déchirés.
- Attachez les chaussures par paire, dans un sac bien fermé.
- Ne déposez pas d'articles humides car ils risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.

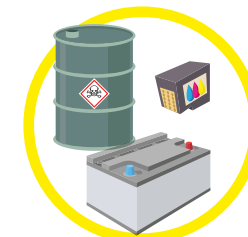
Pour trouver la borne textile la plus proche de chez vous : lafibredutri.fr/je-depose



Déchets toxiques

Les déchets toxiques ou dangereux vont à la déchèterie^(*).

Il sont signalés par les symboles suivants :



Déchets toxiques ou dangereux



Les erreurs à éviter

Les bouteilles de gaz sont à déposer chez votre revendeur.

Déchets de soins médicaux

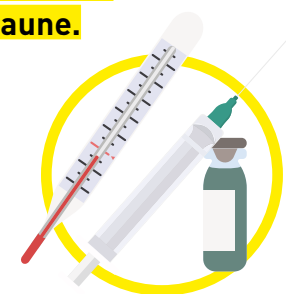
Le matériel médical à usage unique utilisé à domicile est à jeter dans la boîte jaune.

Celle-ci est mise à disposition gratuitement par le pharmacien.



Les bons réflexes

Vous avez 3 mois pour rapporter votre boîte en pharmacie.

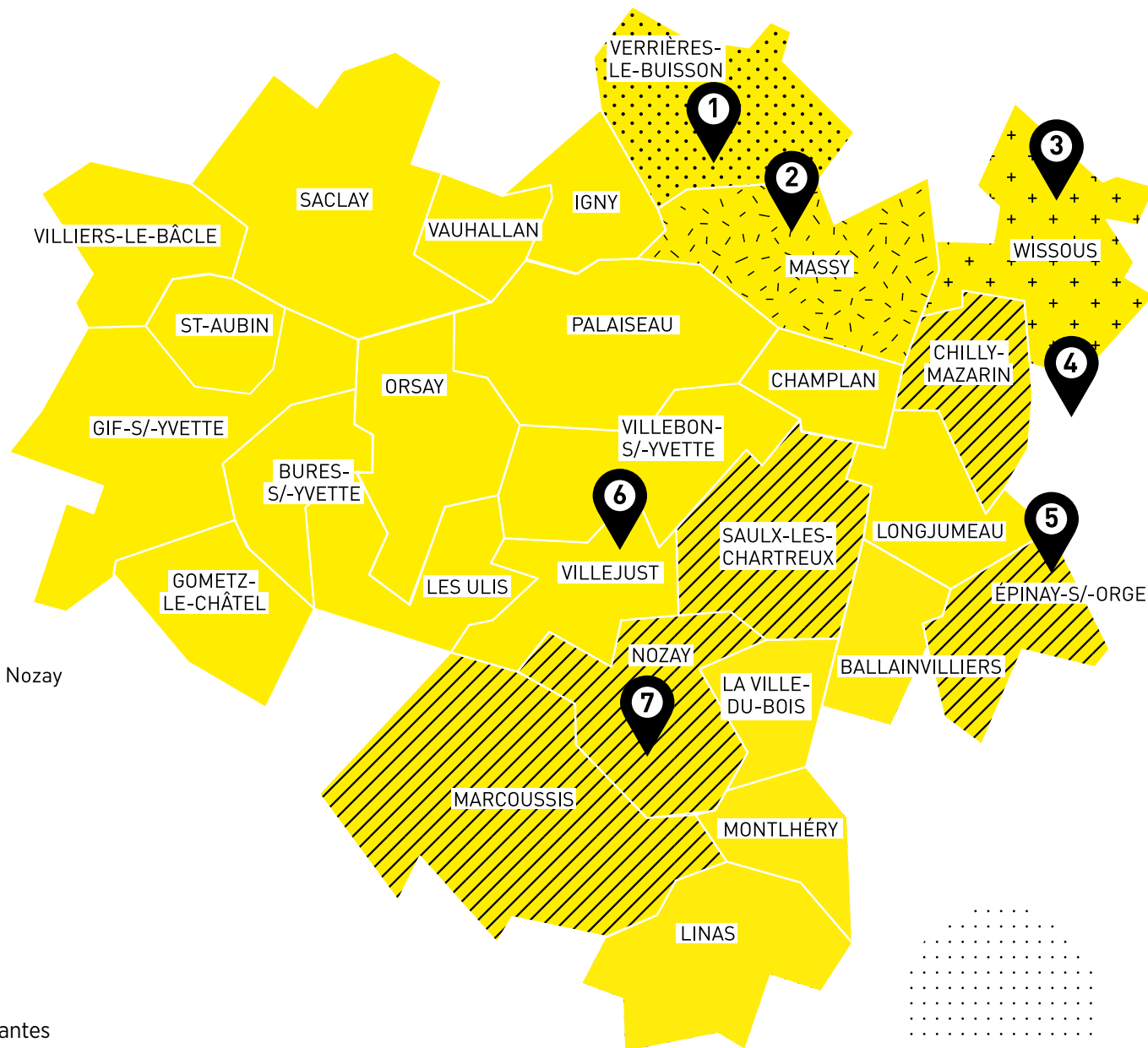


Déchets de soins médicaux

^(*) La déchèterie de Massy ne récupère pas les batteries. Adressez-vous à votre garagiste.

LES DÉCHÈTERIES

-  Secteur de Verrières-le-Buisson
-  Secteur de Massy
-  Secteur de Wissous
-  Secteur de Morangis, Épinay-sur-Orge et Nozay
-  Secteur de Villejust
-  Déchèterie du secteur



Adresses et horaires des déchèteries pages suivantes



Adresses et horaires d'ouverture des déchèteries

1 Verrières-le-Buisson

Angle de la rue de Paradis et de l'avenue Georges Pompidou

Jours et horaires d'ouverture :

- > Du lundi au samedi 10h-12h15 et de 13h30-19h30⁽¹⁾
- > Dimanche et jours fériés de 9h à 12h15

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 24, 25 et 31 décembre,

2 Massy

43 rue de la Division Leclerc
01 69 35 60 60

Jours et horaires d'ouverture :

- > Mercredi après-midi de 13h30 à 17h30 sur RDV
- > Samedi et dimanche de 9h à 12h sans RDV

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

3 Wissous

1, impasse Branly

Jours et horaires d'ouverture :

- > Lundi 13h30-16h45
- > Du mardi au vendredi 8h-11h45 et 13h30 -16h45
- > Samedi 8h-11h45

4 Morangis

Voie du Cheminet
01 69 09 57 18

Jours et horaires d'ouverture :

- > Du lundi au samedi 9h-12h et 13h-18h⁽²⁾
- > Dimanche et jours fériés 9h-12h

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

5 Épinay-sur-Orge

3 rue de la Croix Ronde

Jours et horaires d'ouverture :

- > Mardi, mercredi et vendredi 9h-13h
- > Samedi 9h-12h et 13h-18h⁽¹⁾

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

6 Villejust

Avenue des Deux Lacs
01 64 53 30 00

Jours et horaires d'ouverture :

- > Du lundi au samedi 9h-17h45
- > Dimanche et jours fériés 9h- 12h45

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre

7 Nozay

RD 59 - Chemin des Boeufs
01 69 63 81 10

Jours et horaires d'ouverture :

- > Lundi, mercredi, vendredi et samedi 9h-12h et 13h-18h⁽¹⁾
- > Dimanche et jours fériés 9h-12h

Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

(1) Fermeture à 18h30 du 1/10 au 28/02.

(2) Fermeture à 17h du 15/10 au 31/03.



BAC PERDU ? BAC CASSÉ ?

Faites votre demande en ligne
sur paris-saclay.com
(rubrique déchets)
ou au **01 69 35 60 60**

**PARIS ●
SACLAY**
Communauté d'agglomération

Parc Orsay Université - 21 rue Jean Rostand - 91898 Orsay cedex
01 69 35 60 60 - www.paris-saclay.com - 